



Ecrire a l'avocate de la partie adverse lors divorce

Par **alex rayan**, le **31/05/2013** à **17:33**

bonjour rn je suis dans un divorce conflictuellern la mère de mes enfants refuse de récupérer les recommandées que je lui envoie rnje souhaiterais savoir si je peux écrire directement a son avocate de mon ex épouse (car mon avocate a moi me facture tous les courriers) pour lui transmettre des informations concernant nos enfants, rdv médicaux exemplern je vous remercie d avance pour vos réponses

Par **Marion3**, le **31/05/2013** à **17:51**

Bonjour,rnrnEn ne récupérant pas les courriers recommandés que vous lui envoyez, votre ex-épouse se met dans son tort.rnVous n'avez pas à écrire à son avocate.rnVous continuez à lui envoyer, si besoin est, les recommandés et vous gardez bien ces recommandés (sans les ouvrir) qui vous seront retournés par la poste et où il est notifié "avisé et non réclamé".rnVous pourrez donner ces courriers à votre avocate ou au JAF si votre ex-épouse évoque le fait que vous ne la tenez au courant de rien concernant les enfants.rnrnCdt